BTV Bien Sûr.

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

☐ BTV Antwerpen	Tél. 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
☒ BTV Brabant-Wallon	Tél. 081 65 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
☐ BTV Bruxelles	Tél. 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
☐ BTV Hainaut	Tél. 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
☐ BTV Liège	Tél. 04 253 19 72	btv.liege@btvcontrol.be
☐ BTV Limburg	Tél. 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
☐ BTV Namur / Luxembourg	Tél. 083 21 35 37	btv.namur@btvcontrol.be
☐ BTV Oost-Vlaanderen	Tél. 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
☐ BTV Vlaams-Brabant	Tél. 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
☐ BTV West-Vlaanderen	Tél. 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

V. réf.: _____ N. Réf.: _____ Rapport N° 22/4[illegible]

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : AB Chatte - Villeroux
Route [illegible]

PROPRIETAIRE : _____
Adresse : _____
DEMANDEUR : [redacted]
Adresse : _____
INSTALLATEUR : [redacted]
Adresse : _____
Ouvr. [redacted]

EAN : 17.
Réf. : Schaar Compteur n° 88 646 op
Index : ordre, 1 (1) ordre, 3 (4).

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 05/03/2014 Type de contrôle : ~~Examen de conformité~~ ~~Vérification périodique~~ suivant : ~~(AR 01.06.1981)~~ ~~(RGIE art. 270) (RGIE art. 296)~~ ~~(RGIE art. 276bis) (A.R 447) (OPPI (RGPT art. 240) (R.T. art. 201)~~ (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : ~~Nouvelle~~ ~~Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation~~ ; Type local : Habitation

Début travaux : Fondations ~~avant~~ ~~après~~ 1981 - Installation électrique ~~avant~~ ~~après~~ 1.1.83 RGIE art. 0

Raccordement : Tension 3x400 V ph-ph Protection raccordement 80 A

Câble alimt. tableau princ. : 4 x 16 mm² Interr. gén. : type différentiel 63A/0,03A

Type électrode de terre : ~~boucle fonds de fouille~~ ~~piquet~~ ~~conducteur horizontal~~ Schéma : 0

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 10 ; RA : 28 Ohm; RI tot >20 MOhm

Facteurs d'influences externes :

DESCRIPTION : Voir les schémas joints.

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES :

- Néant.

obs : Appareil d'éclairage à fixer.

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le : _____

le responsable du distributeur

nom : _____

signature : _____

CONCLUSION ☒ 1. L'installation est **conforme**. Les bornes d'arrivées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 05/03/2034 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

~~☐ 2. L'installation n'est pas conforme.~~

~~☐ 3. L'installation~~ peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour personnes et les biens. L'installation n'est **pas conforme**. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

pour Le Directeur,

L'agent visiteur,
(N°, nom, signature)
143 / Verbrugge

* VERSLAG - RAPPORT *

Maatschappelijke zetel / Siège social : Bd Lambermont 16, 1000 Brussel / Bruxelles